



Conférence salariale fonction publique :

Le gouvernement associe les directions des fédérations de fonctionnaires à la liquidation des garanties statutaires en matière de rémunération.

Pour défendre le point d'indice, sa nécessaire revalorisation et la grille unique salariale fonction publique il faut imposer aux dirigeants syndicaux de quitter sans délai la conférence et toutes les concertations-négociations qui la déclinent secteur par secteur !

Il faut leur imposer de réaliser l'unité pour le retrait du projet gouvernemental.

La conférence sociale a pour objectif d'engager la liquidation des garanties statutaires en matière de rémunération...

Nous subissons depuis dix ans le blocage du point d'indice, dix ans pendant lesquels seuls nos déroulements de carrière à l'ancienneté nous ont permis de limiter les pertes de pouvoir d'achat. Comme l'ensemble des travailleurs nous sommes aujourd'hui confrontés à l'envolée des prix. Dans cette situation seul le dégel du point d'indice, son indexation sur la hausse des prix et sa revalorisation pour compenser les pertes de pouvoir d'achat subies sont de nature à permettre à l'ensemble des fonctionnaires de défendre leur pouvoir d'achat. Or c'est très exactement dans le sens opposé que la conférence fonction publique dite sur les perspectives salariales vient d'être ouverte par le gouvernement le 21 septembre.

Car de Montchalin a été claire : il est hors de question que cette conférence débouche sur une augmentation du point d'indice. Et si le gouvernement entend « revaloriser » les carrières C, c'est justement pour accompagner le maintien du blocage du point d'indice en évitant que les débuts de carrière C commencent en dessous du niveau du SMIC ! Le gouvernement ne s'en cache pas, il s'agit pour lui dans cette conférence de « *changer le système de rémunération de la fonction publique* », de « *repenser le système des carrières et de rémunération* », en créant un système « *où le travail paye davantage avec des progressions de carrière plus rapides* ».

Il s'agit pour lui de mettre à bas les garanties des fonctionnaires en matière de rémunération, le point d'indice et la grille unique de rémunération qui réalise l'unité des 5 millions de fonctionnaires face à l'État. Il s'agit d'en finir avec ce système pour faire baisser la masse salariale fonction publique.

...et de rendre les rémunérations aléatoires

Son objectif est d'aller au-delà du RIFSEEP en individualisant maintenant les carrières, de rendre la rémunération aléatoire en fonction de l'emploi occupé en s'appuyant sur l'entrée en vigueur de la loi de transformation de la fonction publique, sur la marginalisation des CAP et donc des règles de mutation, la main mise des directions locales de plus en plus appelées à se comporter comme de véritables employeurs exerçant un pouvoir discrétionnaire sur les mouvements de personnels : place au recrutement discrétionnaire par le chef d'établissement (expérience annoncée par Macron à Marseille dans le primaire), place aux bourses de l'emploi public, aux fiches de postes et au CV, place à la contractualisation des rapports sur une base individuelle et à la mise en place d'un management dit au mérite. Il s'agit de s'appuyer sur la banalisation du recrutement contractuel sur des emplois de toute catégorie en lieu et place du recrutement statutaire permise par la loi de transformation de la fonction publique et sur l'élargissement des possibilités de licenciement des fonctionnaires via l'introduction de la rupture conventionnelle pour développer ce nouveau « management ».

Sachant qu'en parallèle le gouvernement a soumis à concertation un projet consistant à remplacer le statut général des fonctionnaires par un code de la fonction publique qui ne fait plus référence à la qualité de fonctionnaire il est clair que c'est à une véritable entreprise de liquidation du statut de fonctionnaire que nous sommes aujourd'hui confrontés.

...en s'appuyant sur la collaboration des directions syndicales

Car si le gouvernement peut utiliser aujourd'hui pleinement les dispositions anti statutaires introduites par la loi dite de transformation de la fonction publique pour aller plus loin, il le doit aux directions des fédérations de fonctionnaires qui ont joué un rôle décisif dans l'adoption de la loi en participant de bout en bout aux concertations sur l'élaboration du projet de loi et qui maintenant prennent en charge sa mise en œuvre via les ordonnances d'application :

Elles ont majoritairement approuvé l'ordonnance sur la protection sociale complémentaire et sont toutes associées à l'élaboration de ses décrets d'application alors qu'il s'agit sur cette question d'aligner le public sur le privé pour porter un nouveau coup à la sécurité sociale en substituant les complémentaires à la sécurité sociale et décharger totalement le patronat du versement de cotisations sociales. Elles ont soutenu l'ordonnance qui étend la négociation collective dans la fonction publique alors qu'il s'agit d'un mécanisme destiné à disloquer les statuts, dispositif d'ores et déjà utilisé aux finances pour associer les directions nationales des syndicats à la dislocation de la grille unique et à l'introduction des nouveaux critères de rémunération en fonction de l'emploi occupé. Elles ont toutes signé l'accord sur le télétravail avec le gouvernement alors que le télétravail constitue une arme supplémentaire au service du gouvernement pour restructurer,

supprimer les postes et individualiser les rapports de travail. Sur tous ces sujets la collaboration des directions syndicales s'est traduite par une véritable institutionnalisation du dialogue social via les accords de méthode et accords cadres qui ont porté l'association des directions syndicales à un niveau jamais atteint. Le partenariat bat son plein.

Aujourd'hui au niveau fonction publique en participant à la conférence fonction publique sur les perspectives salariales c'est en pleine connaissance de cause que les dirigeants des fédérations de fonctionnaires s'associent à l'enterrement officiel du point d'indice, à la remise en cause de la grille unique et des déroulements de carrière à l'ancienneté ; secteur par secteur de la fonction publique les dirigeants syndicaux en passent aux travaux pratiques : ils prennent en charge la dislocation du caractère national de l'enseignement et des statuts nationaux dans le cadre des concertations organisées à la suite du Grenelle et la montée en puissance du nouveau système de rémunération aux finances publiques en négociant avec la Direction Générale sur la base d'une pseudo « revendication » qui consiste en réalité à introduire la rémunération en fonction de l'emploi occupé sur le modèle du RIFSEEP.

Quant à la plate forme d'appel au 5 si elle reprend bien le mot d'ordre d'augmentation des rémunérations des fonctionnaires en points d'indice c'est de pure forme car on ne peut combattre pour l'augmentation des rémunérations des fonctionnaires par la revalorisation du point d'indice et en même temps participer à la conférence qui a précisément pour objectif de liquider le point d'indice et la grille unique.

C'est pourquoi :

Il faut imposer aux dirigeants des fédérations de fonctionnaires de rompre leur collaboration avec le gouvernement et de réaliser le front unique pour le retrait du projet du gouvernement

Il faut exiger qu'ils quittent immédiatement ce chantier de démolition des garanties des fonctionnaires qu'est la conférence « sur les perspectives salariales ». Dans les différents secteurs de la fonction publique, il faut imposer à la FSU, ses syndicats nationaux, aux dirigeants des syndicats et fédés de rompre avec les ministères et directions nationales d'administration, de quitter sans délai les « négociations » où le gouvernement cherche à leur faire entériner la liquidation des statuts nationaux, la dislocation de la grille unique et l'introduction de la rémunération en fonction de l'emploi occupé.

La lutte pour les revendications des fonctionnaires l'exige mais ils ne le feront pas d'eux-mêmes, il faudra le leur imposer. Il faut s'organiser pour le leur imposer.

Ce serait le premier pas indispensable vers la réalisation du front unique des fédérations FO, CGT et FSU avec leurs syndicats nationaux pour infliger une défaite au gouvernement en lui imposant le retrait de son projet. Ce serait le premier pas indispensable pour engager réellement la bataille pour les revendications des fonctionnaires : le dégel du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies par l'ensemble des fonctionnaires par la revalorisation du point d'indice, ce qui nécessiterait d'affronter le gouvernement en organisant une manifestation nationale des fonctionnaires contre le budget 2022 qui perpétue le blocage du point d'indice.

La seule issue pour en finir avec l'avalanche d'attaques anti ouvrières, c'est le combat pour le socialisme

Aujourd'hui pour le gouvernement Macron-Castex il faut non seulement démanteler les garanties statutaires des fonctionnaires, il faut aussi porter l'âge de départ à la retraite à 64 ou même 65 ans, il faut préparer une nouvelle réforme remettant en cause les bases mêmes de la sécurité sociale : il faut achever le travail de liquidation des conquêtes de 45. Cette nécessité impérieuse a une cause précise : la dégradation de la situation du capitalisme français dans la crise actuelle, son déclin exigent d'en terminer avec ces acquis qui coûtent si cher pour consacrer le maximum de ressources au soutien au capitalisme français. Voilà quelle est la priorité absolue pour la bourgeoisie française. C'est pourquoi les différents prétendants des partis bourgeois à l'élection présidentielle rivalisent pour démontrer lequel ira le plus loin dans la destruction de nos conquêtes et le renforcement de l'appareil d'État répressif pour mater les révoltes de la jeunesse et des travailleurs qui inévitablement en résulteront. C'est à qui aura mis et mettra plus de « bleus » dans les rues. Voilà quelles sont les perspectives d'avenir que nous réserve le capitalisme et tout gouvernement bourgeois. C'est pourquoi la défense de nos conquêtes , l'arrêt de l'avalanche d'attaques anti ouvrières, exige au contraire de combattre pour un véritable gouvernement ouvrier rompant avec les exigences du capital et s'engageant dans la voie de l'expropriation du capital pour satisfaire les besoins sociaux.

Prenez contact ! A.E.P.S. 1bis, rue GUTENBERG, 93100 MONTREUIL
Site web : <http://socialisme.free.fr> - e-mail : socialisme@free.fr